GALERIE EURÊKA

Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle - Chambéry

PETIT GUIDE D'EURÊKA

MODE D'EMPLOI

à destination des porteurs de projets

Fête de la Science 2011

du 12 au 16 octobre

Coordination Départementale de la Fête de la Science en Savoie

Galerie Eurêka
Centre de Culture Scientifique de la Ville de Chambéry
BP 1105 - 73 011 CHAMBERY CEDEX
04 79 60 04 25
www.chambery.fr/galerie.eureka

Chambéry

Université Chambéry Annecy Savoie

Maurienne Expansion

Savoie Technolac

Comité de Bassin d'Emploi de l'Arrondissement d'Albertville

fête de la SCIENCE Savoie
20e édition
12>16 octobre 2011

>>> Sommaire

La Fête de la Science, vous connaissez ?

- Pourquoi fêter la science ?..... 3
- Quels sont les enjeux de la Fête de la Science ?..... 3
- Une manifestation nationale ancrée au cœur des territoires..... 3
- Qui peut participer à la Fête de la Science..... 4
- Comment fêter la Science ?..... 4
- A qui s'adresse la fête de la Science ? 4

Comment participer ?

- Quel thème explorer en 2011 ?..... 5
- Comment être labellisé ?..... 6
- Engagements et obligations 7
- Quel est le rôle de la coordination départementale ?..... 7
- Modalité d'inscription 8
- Dates à retenir..... 8

>>> Documents d'inscription

Les documents et les liens sont accessibles à partir du site de la Galerie Eurêka www.chambery.fr/galerie.eureka, rubrique Fête de la Science

2 étapes obligatoires :

➢ Appel à projet à retourner à la Galerie Eurêka	Avant le
➢ Inscription en ligne sur www.fetedelascience.fr	02 mai

La Fête de la Science, vous connaissez ?

Initiée pour la 20ème année consécutive par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, la Fête de la Science est une manifestation gratuite, qui repose sur l'engagement des hommes et des femmes désireux de communiquer leur enthousiasme pour la science.

Découvrir, expérimenter, débattre sur la science d'aujourd'hui et de demain

➢ Pourquoi fêter la science ?

Pour partager les savoirs : le monde d'aujourd'hui ne se conçoit pas sans la science et la technologie. Chacun bénéficie, au quotidien, de leurs innovations, se pose des questions, s'adapte à des situations nouvelles.

Pour comprendre et contribuer aux choix d'une société en perpétuelle évolution : il faut pouvoir accéder à des informations scientifiquement avérées, dialoguer avec les chercheurs, entrer, par la pratique, dans la démarche scientifique.

➢ Quels sont les enjeux de la Fête de la science ?

L'enjeu de la Fête de la Science est de sensibiliser, familiariser, partager des connaissances auprès de l'ensemble des publics. C'est aussi aller à la rencontre des chercheurs, ingénieurs et techniciens, débattre sur les rapports entre sciences et société, explorer les technologies d'aujourd'hui et de demain…

La Fête de la Science s'adresse à tous, curieux, sceptiques ou passionnés.

➢ Qui peut participer à la Fête de la Science ?

Chacun, à sa manière, peut participer à cette manifestation. C'est la diversité et le nombre de partenaires, acteurs locaux de la culture scientifique et de la culture au sens large qui donnent à la Fête de la Science son foisonnement de manifestations et son rayonnement : musées, CCSTI, centres de recherche, universités, collectivités locales, associations, établissements scolaires, bibliothèques, théâtres, entreprises, industries, pôles de développement économique et technologique…

➢ Comment fêter la science ?

Quelles que soient leurs formes, les actions doivent impérativement servir de cadre à la rencontre du grand public avec les scientifiques.

La Fête de la Science se célèbre de multiples manières :

- exposition
- conférence-débat
- atelier de pratique scientifique
- sortie sur le terrain (soirée d'observation du ciel, lecture de paysages, etc.)
- Village des sciences
- théâtre et cinéma scientifique
- visite d'entreprise ou de laboratoire
- accueil de chercheurs dans les classes
- jeux et expériences…

➢ A qui s'adresse la Fête la science ?

Les projets proposés doivent s'adresser à tous les types de public. La Fête de la Science est aussi bien fréquentée par le public jeune, adulte et scolaire.

➢ Quel thème explorer en 2011 ?

Année internationale de la Chimie : www.chimie2011.fr

Année internationale de la CHIMIE 2011

Après l'année mondiale de la physique (2005), de l'astronomie (2009), les Nations unies ont déclaré 2011, année internationale de la chimie (AIC).

"La chimie est essentielle à notre compréhension du monde et du cosmos. De plus, les transformations moléculaires sont au cœur de la production de nourriture, de médicaments, de carburant, et d'innombrables produits manufacturés et d'extraction."

" Tout au long de l'année internationale de la chimie, le monde entier célèbrera cette science et ses apports essentiels à la connaissance, à la protection de l'environnement et au développement économique.»

Les Objectifs :

- Accroître l'appréciation et la compréhension de la chimie par le grand public et le sensibiliser davantage à la chimie compte tenu des défis du développement durable ;
- Encourager l'intérêt des jeunes pour la science ;
- Générer l'enthousiasme face à l'avenir prometteur de la chimie ;
- Célébrer la contribution des femmes à la science à l'occasion du 100ème anniversaire de l'attribution du prix Nobel de chimie à Marie Curie.

La Fête de la Science est bien sûr,
la fête de toutes les sciences.

A ce titre, vous pouvez aborder les thématiques scientifiques qui vous intéressent dans la mise en place de vos projets, la thématique nationale n'étant pas exclusive.

➢ Comment être labellisé ?

Les projets doivent répondre aux règles du Ministère de la Recherche et de la coordination régionale. Pour être labellisés, ils doivent répondre aux critères suivants :

>>> Proposer une opération en **rapport direct avec le monde des sciences** (recherche scientifique et/ou applications de la recherche).

>>> Impliquer impérativement **un chercheur** ou **un scientifique référent** pour garantir la validité des informations véhiculées.

>>> Assurer **l'accessibilité à tout type de publics** qu'ils soient avertis ou novices, sans pour autant dénaturer la qualité des contenus présentés.

>>> **Principe de gratuité**. Les lieux dont l'activité habituelle fait intervenir un droit d'entrée sont tenus d'assurer un libre accès aux espaces accueillant des opérations labellisés.

>>> Prévoir une **opération de communication** afin d'informer et d'attirer les publics sur ses actions labellisées.

>>> Veiller au **caractère impartial et équilibré de l'information** donnée au public, notamment lorsque les thèmes traités font l'objet de débats controversés (énergie nucléaire, OGM, clonage…).

>>> Principe d'originalité. La Fête de la Science doit être l'occasion de présenter un **événement inédit et spécifique** à la manifestation.

Une double labellisation en Rhône-Alpes :

Labellisation scientifique : par un comité d'experts scientifiques régional
Pour être labellisé « Fête de la Science » et être inscrit dans le programme départemental et national, chaque projet est validé sur le plan scientifique par un comité d'experts régional.

Labellisation culturelle : par un centre de culture scientifique départemental
Chaque projet est également étudié sur la qualité et la forme de la médiation, l'accessibilité et l'ouverture à différents publics, la transdisciplinarité, la créativité, la mise en débat, la facilité d'échanges, la dimension conviviale ainsi que la mise en contexte culturel, historique et économique.

➢ Engagements et obligations

Les projets labellisés doivent impérativement :

>>> Apposer le logo de la Fête de la Science sur tous les supports de communication.

>>> Utiliser sur les lieux des manifestations la signalétique et les éléments officiels de communication de la Fête de la Science avec la présence des logos. Ces supports seront fournis par la coordination.

>>> Transmettre rapidement à la coordination une évaluation de l'action menée : nombre de participants, photographies, témoignages ainsi que tout retour qualitatif ou quantitatif permettant d'établir rapidement un bilan de la Fête de la Science.

➢ Quel est le rôle de la coordination départementale ?

En Rhône-Alpes, l'organisation régionale est assurée par le réseau des huit Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (C.C.S.T.I.) qui coordonnent les actions sur chaque département..

En Savoie, la coordination départementale est assurée par la Galerie Eurêka, le Centre de culture scientifique de la Ville de Chambéry qui :

- ✓ assure la communication de la manifestation et inscrit toutes les opérations labellisées dans le programme départemental ;
- ✓ assure la promotion de chaque opération auprès de la presse ;
- ✓ apporte une aide dans l'accompagnement et le soutien aux projets : définition du projet, mise à disposition de ressources (intervenants, documentation, matériel pédagogique…), conseils en médiation scientifique, demi-journée de formation ;
- ✓ réalise et diffuse le programme départemental ;
- ✓ répartit les éventuels soutiens financiers ;
- ✓ met en place une évaluation de la manifestation ;
- ✓ rédige un bilan.

Dans son travail d'organisation et de coordination, la Galerie Eurêka est relayée sur certains territoires par **Maurienne Expansion**, **Savoie-Technolac** et le **CBE de l'arrondissement d'Albertville**.

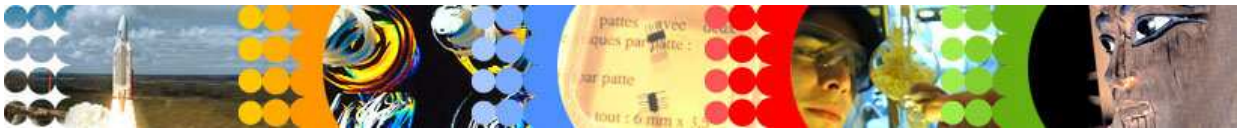

➢ Modalités d'inscription

Vous pouvez proposer vos projets **dès maintenant** en contactant la Galerie Eurêka ou les coordinations relais sur la Savoie (Maurienne Expansion, CBE Albertville/Tarentaise, Savoie Technolac) qui vous donneront le lien pour vous inscrire en ligne. Vous pouvez également vous inscrire directement sur **www.chambery.fr/galerie.eureka**

Le formulaire d'inscription est à compléter
avant le 02 mai 2011

En parallèle, nous vous laissons également le soin de déposer vos projets via le site Internet national du ministère : **www.fetedelascience.fr**

➢ Dates à retenir

Jeudi 17 mars à 14h00 :
Réunion de présentation de l'édition 2011 à la Galerie Eurêka

Lundi 02 mai :
Date butoir pour proposer un projet à la coordination Savoie.

Juin :
Formation gratuite et facultative pour les participants sur « L'accueil du public sur un site et sa communication ».
(durée 3h, lieu et date à préciser).

Septembre :
Réunion d'organisation pour le calage final et la répartition du matériel de communication (lieu et date à préciser).

Octobre :
Du mercredi 12 au dimanche 16 octobre

Fête de la science

Novembre :
Réunion bilan de l'édition 2011 à la Galerie Eurêka

Réseau CCSTI Rhône-Alpes
Région RhôneAlpes
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE